

## Séminaire Territoires et Informalité en Ville

Guillaume Sauloup

### « Informalité contre marginalité ? Une dynamique paradoxale dans les rues du Grand Khartoum »

03 avril 2013

*Compte rendu*

Guillaume Sauloup propose de discuter des relations entre l'informalité des vendeurs de rue et les processus de marginalisation à l'œuvre dans la ville de Khartoum. Ces résultats s'appuient sur des recherches doctorales en cours.

- L'intervenant revient en premier lieu sur le contexte urbain dans lequel se déroule son étude. La croissance de Khartoum a été particulièrement soutenue à la fin du XXe siècle. Les migrations internes s'intensifient dans les années 80 en direction de Khartoum : depuis l'ouest et l'est (crises alimentaires) et depuis le sud (entrée dans le 2<sup>nd</sup>e période de la guerre Nord/Sud). Dès lors, la capitale connaît une forte extension spatiale : densification des quartiers lotis et multiplication de quartiers périphériques non lotis. L'arrivée des migrants et l'étalement consécutif des quartiers pauvres sont soit perçus comme une reproduction en ville de la marginalisation des régions périphériques du Soudan, soit comme un facteur de dégradation de l'environnement urbain (par les aménageurs et les dirigeants). L'État, notamment sous le régime du Front National Islamique à partir de 1989, tente de contrôler l'installation des migrants, par la création de camps de déplacés et de sites de relocalisation, en parallèle d'évictions d'habitants de quartiers plus centraux. Les migrants sont ainsi repoussés vers les périphéries de la ville. Aux échelles nationale comme urbaine se dessine donc un gradient centre-périphérie opposant des régions marginalisées politiquement et économiquement à Khartoum, et au sein de la capitale les nouveaux quartiers périphériques, souvent illégaux, au centre-ville commercial et résidentiel.

A la fin des années 90, alors que les activités de rue se multiplient, l'aménagement du centre-ville devient un enjeu primordial : sont lancés des projets de créer de nouveaux souks délocalisés en périphérie, de déplacer la gare routière.

La réactivation des lois islamiques après 1989 ajoute une autre dimension aux volontés de « réordonner » le centre-ville. Les activités commerciales, notamment celles exercées par les femmes, entrent en contradiction avec les comportements imposés dans les espaces publics. Ce n'est donc pas seulement la pauvreté qui est pointée du doigt dans la critique des activités commerciales de rue : on dénonce des conduites déviantes, de mauvaises mœurs et, au-delà, on stigmatise les régions et les quartiers dont les marchands sont issus.

Les rues de Khartoum et leur sécurisation deviennent un enjeu politique. L'État, à travers les *mahaliyat* (« municipalités »), vise à la réduction des activités de rue : destruction des installations pérennes, suppression des licences des marchands de rue, dès lors dans l'illégalité. Les *mahaliyat* mettent en place un système de contrôle, assuré par une section de police (la Police de l'Ordre Public). Les taxes journalières, seulement prélevées dans les rues les plus encombrées, et de manière aléatoire voire clientéliste, comptent peu face aux opérations quotidiennes de déguerpissement.

Ce contrôle de la rue s'inscrit dans un contrôle social plus large, au fondement d'une forte stigmatisation (dans l'informalité) des vendeurs. Il fluctue selon les contextes économiques et politiques, tendant à se

relâcher en période de crise ou, paradoxalement, à se crisper sur des populations ciblées (les travailleurs éthiopiens, les femmes).

- Guillaume Sauloup prend ensuite comme exemple l'étude du quartier de Mayo, en périphérie Sud de Khartoum, où habitent de nombreux vendeurs de rue du centre-ville.

Mayo apparaît dans les années 70 à la suite de l'éviction de squatters dans d'autres espaces de la capitale. Dans les années 80, une seconde vague de déplacés provoque l'extension du quartier. En 1993, un camp de déplacés est créé au sein même de Mayo. Aujourd'hui, les limites du quartier sont floues. Les recompositions sociales sont multiples au fil du temps. Pourtant, dans l'appréhension commune, Mayo reste perçu comme un quartier de Sudistes alors qu'il abrite des ressortissants du Darfour, du Kordofan, voire d'autres pays africains (Tchad, Congo, etc.). Certaines zones du quartier font l'objet de régularisations et sont équipées et aménagées à l'initiative de la municipalité, d'autres non. Les disparités sont importantes. Néanmoins, la catégorisation des habitants en « migrants » et « déplacés » demeurent, allant jusqu'à s'appliquer à plusieurs générations, y compris au détriment des plus jeunes, natifs de Khartoum. Elle masque d'autres processus sociaux, et démontre la correspondance entre la stigmatisation des habitants des périphéries et celle des travailleurs de la rue, au centre.

Par ailleurs, en dépit d'une marginalisation sociale, les mobilités quotidiennes sont importantes entre les quartiers périphériques tel Mayo et le centre, nuanciant l'idée d'une ville duale. Il faut néanmoins parcourir une quinzaine de kilomètres, en une heure de bus environ, et payer le prix d'un repas pour rejoindre le centre-ville. On ne s'y rend donc pas sans un objectif précis. Les profils d'« habitants mobiles » étant aussi divers que le sont les activités de rue, les mobilités sont essentiellement dépendantes de la capacité à « faire sa place » au centre-ville. Cette capacité est liée aux réseaux sociaux des individus, largement fondés sur le voisinage et la famille.

Les mobilités depuis les quartiers périphériques prouvent que la mise à l'écart des populations « indésirables » a en partie pour but de préserver leur rôle dans les soubassements de l'économie urbaine.

- Un troisième et dernier temps de l'intervention analyse les possibilités de *détournement* dans deux espaces centraux : le centre-ville marchand (souk el arabi) et un quartier résidentiel aisé (Khartoum 2).

Au centre, chaque commerçant négocie un espace de vente en vue d'en tirer des ressources économiques. L'ancienneté va influencer sur la fidélisation de la clientèle et permettre un relatif ancrage spatial (les divers lieux fréquentés chaque jour). Celui-ci reste néanmoins fragile. Des spécialisations se dessinent d'une rue à l'autre, mais elles se forment généralement de manière spontanée et peu hiérarchisée (par le simple principe de la concurrence ou de la complémentarité). Les réseaux personnels (voisinage et famille) priment dans l'organisation des rues. Elle peut tout de même être liée à des réseaux d'appartenances, ou à l'affiliation régionale ou ethnique de certains métiers.

Le risque de l'amende voire de l'éviction peut décourager la volonté d'une installation pérenne, et donc d'un véritable ancrage dans la rue et le quartier. Les modalités de contrôle de la rue, parce qu'elles sont inévitables et parfois troubles, peuvent conduire à des dissensions entre travailleurs. Dans l'ensemble, ils n'en restent pas moins unis : le contrôle a pour résultat de les circonscrire dans des territoires, informels. Le contrôle des travailleurs de la rue, et plus largement de la société civile khartoumoise, contrarie par ailleurs toute formation collective (associative, syndicale) qui se placerait en contrepoids des autorités publiques.

Les appropriations de la rue révèlent ainsi des situations de « repli ». Elles s'accompagnent pourtant de sociabilités, dont il faut comprendre les limites : fonctionnent-elles en vase-clos (entre travailleurs) ou favorisent-elles une certaine mixité sociale (avec les clients, avec les habitants du centre-ville) ?

S'il existe des rapports de concurrence entre vendeurs, il se noue aussi des relations d'entraide, d'apprentissage, d'amitié, toutes perçues comme temporaires. L'interdépendance entre les activités évite le cloisonnement des métiers les uns par rapport aux autres, et donc celui des travailleurs. Elle se traduit par l'existence de lieux de sociabilités dans les rues (par exemple les places des marchandes de thé), qui sont également fréquentés par les clients, voire les habitants des quartiers centraux en question. Même si des liens d'interconnaissance et d'entraide peuvent se nouer entre ces derniers et les travailleurs, les attitudes de déférence ne s'effacent pas pour autant.

L'ancrage au centre-ville reste donc superficiel, et maintient les travailleurs en position d'altérité. Il a cependant l'avantage de permettre une mise en retrait temporaire de la vie de quartier (l'anonymat). En rompant avec une certaine « citadinité du manque » des périphéries de la ville, le centre-ville ouvre de nouvelles perspectives, malgré les possibles désillusions (professionnelles). Les travailleurs se définissent comme « libres » (ce qui, *in fine*, retranscrit l'ambition d'accéder à un meilleur métier). La pratique du centre-ville s'accompagne au contraire d'une prise de conscience de la situation de dominés.

Le centre-ville de Khartoum est ainsi un espace de tensions où se nouent les processus de marginalisation (de certains habitants de la ville) et d'informalisation (des métiers qui leur sont associés).

## DISCUSSION

Des questions sont posées sur les modalités de définition d'une politique urbaine et de sa mise en application, notamment par la police de l'ordre public. Quelles négociations existent au quotidien dans le maintien ou non des vendeurs de rue ? Ces derniers font-ils l'objet d'instrumentalisations politiques ? Quel est l'intérêt à conserver des populations en situation de domination (flexibilité de la main d'œuvre, etc.) ?

## LECTURES COMPLEMENTAIRES

- V. Baby-Collin (2005), « Des marges dans la ville : mobilités citadines et métissage de l'urbanité », in Capron, G., Cortes, G., Guetat-Bernard, H. (dir.), *Liens et lieux de la mobilité, ces autres territoires*, Belin, Paris, pp. 145-165.

- I. Joseph (1984), « Urbanité et ethnicité. La métaphore de la mosaïque », *Terrain*, n°3, pp. 20-22.

- A. Morice (1993), « Une légende à revoir : l'ouvrier du bâtiment brésilien sans feu ni lieu », *Cahier des Sciences Humaines*, n°29 (2-3), Paris, pp. 349-371.